

SANTÉ

## Chorus porté sur les fonts baptismaux

Après de longues négociations, le plus grand réseau hospitalier du pays est né la semaine dernière. Formé autour de l'ULB, il regroupe sept hôpitaux bruxellois.

Depuis la réforme initiée par Maggie De Block, chaque hôpital belge doit appartenir à un réseau "locorégional". L'idée est de mutualiser les forces et, à côté de soins de proximité classiques, de n'offrir des services pointus qu'à certains endroits. Jusqu'ici, la Flandre avait développé 13 réseaux et la Wallonie huit (Helora, Phare, Humani, Charleroi Métropole, Namurois, Liégeois, Move et Vivalia). A Bruxelles, ils n'étaient jusqu'ici que deux : celui bâti autour de l'UZ (Curoz) et le pôle chrétien (Saint-Luc, Saint-Jean, Saint-Pierre-Ottignies et Cliniques de l'Europe). Un troisième a vu le jour la semaine dernière : le réseau laïc Chorus. Il est construit autour de sept hôpitaux et leurs 16 sites qui accueillent très majoritairement des médecins issus de l'ULB. Il s'agit de cinq hôpitaux publics (Brugmann, Bordet, Saint-Pierre, Huderf et Iris Sud qui regroupe Baron Lambert, Bracops, Ixelles

et Molière) et deux privés : Erasme et le Chirec.

Chorus devient immédiatement le plus grand réseau du pays avec 4.466 lits.

Il est prévu d'organiser ce pôle en trois sous-groupes avec des hôpitaux généraux (Iris et Chirec), des académiques (Bordet, Huderf et Erasme) et des universitaires (Brugmann et Saint-Pierre). Il va de soi, suivant la loi, que chaque établissement conservera son indépendance financière.

Un conseil médical veillera à ce qu'aucune dérive ne se produise. Pour les patients, un tel regroupement permettra d'effectuer des trajets de soins à la fois plus sophistiqués et plus fluides et uniformes. Par exemple, un patient du sud de Bruxelles suivi à Bordet, désormais situé sur le campus d'Erasme, pourra subir certains examens à Delta, plus près de chez lui. Pour les hôpitaux, l'effet de masse va jouer, ne fût-ce que dans les commandes de matériel ou de pharmacie. **1**

BELGA IMAGE

